



Texte de la FCPE sur les rythmes

L'aménagement des rythmes scolaires reste à faire

Janvier 2009

La question des rythmes scolaires ne peut pas s'arrêter à la simple suppression du samedi matin. Idéalement, l'organisation du temps scolaire doit avant tout prendre en compte l'intérêt de l'enfant et non uniquement celui des adultes, même si dans les faits on peut tendre vers un compromis mûrement réfléchi entre l'intérêt des enfants et l'emploi du temps des adultes. Car ce qui est en jeu, c'est la disponibilité de l'élève dans ses activités quotidiennes quelles qu'elles soient.

Penser l'organisation de la journée, le rythme hebdomadaire, la périodicité des vacances dans le seul objectif de l'intérêt de l'enfant en prenant en compte ses différents temps de vie (scolaire, familial et associatif) est indispensable et décisif pour éviter la fatigue scolaire et favoriser les apprentissages. C'est une revendication ancienne et essentielle de la FCPE.

Pourtant, la suppression à la rentrée 2008 de la classe le samedi matin à l'école primaire a généralisé de fait la semaine de quatre jours : l'organisation hebdomadaire la moins respectueuse des rythmes chronobiologiques des enfants. En effet, depuis de très nombreuses années, les chronobiologistes et chronopsychologues qui étudient cette question ont mis en évidence le fait que cette organisation est la plus fatigante pour les enfants et que, de ce fait, elle est peu propice aux apprentissages, en particulier pour les élèves les plus fragiles.

Ainsi, François Testu, professeur de psychologie à l'Université François Rabelais de Tours, dénonce les « effets catastrophiques de [la semaine de] quatre jours secs. Un week-end a sur les enfants (surtout ceux qui subissent les rythmes de leurs parents qui n'ont pas d'occupations) des conséquences qui durent jusqu'au lundi, voire mardi midi. Ils ont du mal à se remettre au travail. Le vendredi est perturbé à cause d'un phénomène d'aspiration (l'attente du samedi). La semaine des quatre jours casse le rythme des enfants. » Elle perturbe, en effet, davantage les enfants, car ils subissent deux coupures dans leur rythme de vie et d'apprentissage : le jeudi matin

reproduisant le même scénario que celui du lundi. Ils ont alors à deux reprises du mal à se réapproprier des comportements d'apprentissage.

Les experts réunis par l'INSERM ont également convenu en 2001 qu'il fallait éviter de mettre en place la semaine de quatre jours car « aucun résultat ne plaidait en sa faveur ».

En outre, l'organisation sur quatre jours impose aux enfants six heures de classe par jour afin d'atteindre les 24 heures hebdomadaires légales. Cette longueur excessive des journées perturbe encore plus les apprentissages pour des enfants de moins de huit ans et en particulier pour ceux qui sont les plus fragiles.

La FCPE a toujours condamné sans équivoque la semaine de quatre jours et défendu un aménagement respectueux des rythmes des enfants. Elle considère donc que la semaine continue de cinq jours (semaine avec classe le mercredi matin au lieu du samedi matin) peut constituer une réponse alternative conforme aux aspirations sociales des adultes et respectueuse des besoins des enfants.

Rappelons par ailleurs que la coupure du milieu de semaine (initialement le jeudi) a été mise en place pour permettre aux enfants de suivre une instruction religieuse, et non parce qu'une journée d'interruption du travail scolaire en milieu de semaine s'imposait pédagogiquement ! Or, le tribunal administratif de Clermont-Ferrand a récemment statué que la classe le mercredi matin est compatible avec le catéchisme...

Le choix du ministre de l'Education nationale en faveur de la semaine de quatre jours a été manifeste même s'il n'a cessé de prétendre le contraire. Xavier Darcos a clamé sa préférence « personnelle » pour la semaine continue, mais n'a pas cherché un instant à l'imposer dans les textes ni à en favoriser la mise en place. L'organisation sur quatre jours est la règle, avec possibilité d'y déroger selon une procédure qui n'a jamais été explicitée ni facilitée.

Le ministre prétend s'en être remis aux conseils d'école alors que ceux-ci n'ont pas été informés de la possibilité de se prononcer, pas plus qu'ils n'ont eu le temps d'en discuter au vu de la rapidité de l'application de la décision. L'incapacité des conseils d'école à se saisir de cette question a écarté de fait les parents d'élèves de la discussion, lorsqu'elle a eu lieu. Et lorsque malgré tout députés, maires et parents ont demandé le passage au mercredi matin, nombreux ont été ceux qui se sont vu opposer une fin de non recevoir, les inspecteurs n'ayant aucune consigne permettant effectivement d'organiser ce temps plus harmonieux permettant des journées plus courtes.

En supprimant la classe le samedi matin, le ministre a pris une décision qu'il a justifiée par les aspirations des parents. Cependant, il a surtout décidé la suppression

de 72h de classe annuelles et leur transformation en aide individualisée ponctuelle aux élèves en difficulté, permettant de préparer la suppression des RASED (Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté), dont il entend démontrer l'inutilité suite au faux doublon ainsi créé. Le passage de 26h à 24h par semaine - réparties sur cinq jours - aurait pu s'accompagner d'un calendrier annuel allongé (comme dans les 25% d'écoles fonctionnant sur quatre jours avant la réforme).

La suppression « sèche » du samedi matin en classe ne s'est donc accompagnée d'aucun des préalables que la FCPE jugeait indispensables : pas de réflexion approfondie ; pas de concertation avec les parents, les collectivités et tous les partenaires de la communauté éducative ; pas de projet intégrant l'aménagement de la journée, de la semaine, de l'année et intégrant les rythmes de vie de l'enfant en fonction des contraintes locales et dans le cadre d'un projet éducatif local ; pas non plus de recherche d'une harmonisation entre le temps scolaire et le temps périscolaire.

Il n'en demeure pas moins qu'existe une possibilité de déroger à l'organisation sur quatre jours. Les parents d'élèves doivent s'en saisir dans chaque école pour qu'enfin, l'enfant soit considéré dans sa globalité et que le temps scolaire soit intégré simplement comme l'un des temps de sa vie. La nécessité de prendre en compte les besoins prioritaires et spécifiques des enfants devrait être une évidence aussi bien en maternelle qu'à l'école élémentaire. Aménager leurs rythmes de vie, c'est intégrer tous ces temps : temps familial, temps scolaire, temps périscolaire, temps personnel, temps libre. Ce dernier est un temps social, porteur de valeurs nouvelles et créateur de nouveaux rapports sociaux.

Cette réflexion doit être l'occasion d'un réaménagement global des rythmes scolaires, au cours duquel la priorité doit être donnée à l'organisation de la journée, conformément à l'avis de tous les scientifiques spécialistes de ces questions. En outre, un aménagement équilibré du temps quotidien doit également s'inscrire dans un projet local et tenir compte des situations et des spécificités locales.

L'organisation idéale d'une journée respectueuse des rythmes de l'enfant tient compte des temps forts de vigilance, des temps de moindre capacité de concentration intellectuelle, et introduit des plages de repos et de sommeil, des moments de découverte de soi.

L'organisation de l'activité des enfants doit être fondée sur l'alternance activité intellectuelle/activité physique, activité d'apprentissage/activité d'expression et de communication tout en diversifiant les supports et les formes de travail. En particulier, la tranche horaire du début d'après-midi doit être consacrée à des activités de détente mobilisant une moins grande capacité d'attention. Il faut que l'Ecole primaire toute entière s'inspire de l'effort significatif réalisé dans les classes

maternelles, pour prendre en compte les besoins de repos des plus petits et pour favoriser des temps de détente, de relaxation collective, pour les plus grands

Repenser la journée scolaire, c'est penser la journée de l'enfant dans sa globalité : de l'accueil, jusqu'à la garderie du soir (ou l'étude) en passant par la cantine et la journée de classe : pour l'enfant cette journée fait un tout ! C'est aussi tenir compte du lieu où les enfants vivent (zone urbaine ou zone rurale...) du temps du transport scolaire parfois relativement long auquel ils sont soumis ; c'est favoriser le développement des modalités d'accueil qui permettent d'assouplir l'heure d'entrée en classe ; c'est réfléchir à l'aménagement diversifié des espaces, de façon à dégager des moments où l'enfant, en fonction de ses besoins, peut se détendre notamment après le repas.

Enfin, le choix de la suppression du samedi matin ne tient aucun compte du fait qu'il s'agissait du seul jour où beaucoup de parents disponibles pouvaient se rendre à l'école, rencontrer les enseignants, organiser des temps conviviaux qui permettaient à tous de rentrer dans l'école. Ces temps de rencontre n'ont pas été préservés ni organisés.

Au contraire, il n'y a plus aucune activité collective le samedi matin, ce qui ne tient compte ni de la situation des nombreux parents qui travaillent ce jour-là, ni de l'intérêt éducatif de ces activités.

La FCPE continue de défendre la semaine continue, avec une articulation pensée entre la période de classe du mercredi matin, les activités diverses de l'après-midi (centres de loisirs), le sport scolaire, les transports scolaires, la restauration... afin de faciliter le passage de l'un à l'autre.

Elle appelle tous les parents d'élèves à se saisir de cette question essentielle pour leurs enfants et à argumenter en conseil d'école, auprès des municipalités et des autorités de l'Education nationale pour que soit généralisée la semaine continue.